

OFROM

Conventions de transcription¹

- 1) L'orthographe est standard.
- 2) On transcrit ce qu'on entend ; on ne transcrit pas ce qu'on n'entend pas.

Pas de ponctuation.

« _ »	: pause (peut contenir rires, bruits, etc.)
« % »	: inaudible
« @ »	: enquêteurs ou locuteurs tiers
« # »	: anonymisé (y compris locuteurs tiers)
« / »	: troncation

Il faut	- par défaut « faut », « il faut » si /i/ audible
Il y a	- par défaut « y a », « il y a » si /il/ audible
Ne pas	- par défaut « pas », « ne » après son /n/, sinon si audible
Puis	- par défaut « pis », « puis » si /u/ audible

Enfin	- toujours « enfin »
Il(s)	- toujours « il(s) »
Parce que	- toujours « parce que »

Nombres	- tiret en-dessous de la centaine, « cent » pluriel si rien après - exemple : « trente-cinq mille trois cents »
----------------	--

Onomatopées	- liste restreinte : « euh, mh, ben, oh, ah, eh, bof, oh là là, ... » - sons proches réduits à la liste : « bah » -> « ben » - autres cas considérés inaudibles, « % ». Exemple : « pfou »
--------------------	--

Version 2.21
Août 2015

¹ N'est pas exhaustif. Se référer au document de référence, pages 6-10.